



## Besoin d aide pour les droits de ma fille

Par **MUNIER**, le **21/06/2011** à **12:50**

Bonjour,

Pourriez-vous m'indiquer où puis-je demander l'aide d'un avocat gratuit pour représenter ma fille de 10 ans, lors d'une convocation et pour qu'elle soit entendue par un juge ?

Par **Tisuisse**, le **21/06/2011** à **17:44**

Bonjour,

Ne pas écrire en majuscules : sur les forums c'est pour les gens qui hurlent et nous ne sommes pas sourds. Un "merci d'avance" est toujours apprécié si on veut une réponse.

Voyez le greffe du tribunal qui vous indiquera la procédure à appliquer.

Par **corimaa**, le **21/06/2011** à **22:10**

Allez au greffe du Tribunal de Grande Instance du domicile de votre fille et demandez que le Bâtonnier désigne un avocat pour elle